

Une vraie consultation sur les boisés?

Monsieur le Directeur,

En 2009, la ville mandatait la firme Géomont pour évaluer le couvert forestier restant à St-Jean sur Richelieu. Géomont conclut qu'il restait 7,1% de boisé et ce avant la coupe du boisé Douglas et celle des frères Mariste.

En 2014, la ville engage de nouveau la firme Geomont pour évaluer le couvert forestier; conclusion de l'étude, il reste 8,7% de boisé. La croissance de petits arbres depuis 2009, l'ajout de chaque petit regroupement d'arbres ainsi que l'addition de boisés sur les terres agricoles, pourtant en zone verte donc déjà protégées des développements, ont été ajoutés au calcul.

De ce 8,7%, un peu gonflé, le conseil nous propose d'en préserver 90% soit 7,9%. Et du même souffle, ils nous rassurent que son objectif est de conserver 10%.

Pourquoi alors permettre d'abattre à nouveau des arbres si nous en n'avons pas assez pour atteindre notre objectif? On prétexte une faible valeur d'une certaine partie du peuplement du boisé des Artisans (#13 situé entre les rues Rimbaud et Flaubert), pour permettre le développement résidentiel. De même pour le boisé #54 (situé au coin des rues Des Colibris et De Maupassant) où pousse une forêt de jeunes frênes, pour implanter un grand parc avec des terrains de soccer.

Mais alors, comment justifie-t-on la bande de développement non protégée accordée à M. Baillargeon dans le boisé Fortier (#12 situé au coin de Dufresne et De Maupassant) selon la proposition du plan de conservation?

Cette superficie de boisé est composée d'un peuplement majoritaire d'érables rouges et de frênes rouges estimés à environ 50 ans (âge obtenu en comptant les anneaux de croissance sur une souche de diamètre semblable) et qualifié de valeur moyenne par la firme engagé par la ville.

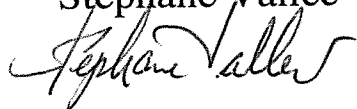
Pourtant, la ville admet qu'avec 8,7% de couvert forestier restant, tout boisé est précieux. Celui-ci devrait être inestimable. Situé à l'Est de l'autoroute 35, dans un milieu humide, il abrite bon nombre d'espèces animales et végétales. Il nous protège du vent, du bruit et est fréquenté par de nombreux citoyens grâce à son réseau de sentiers.

Pourquoi persister à vouloir couper de magnifiques arbres matures de grande valeur si rares chez nous? Pour compléter une boucle de raccordement d'égout! Voilà la réponse que l'on nous a donné lors de l'assemblée de consultation le 25 mars dernier. Éviter une impasse de tuyaux, qui de toutes façons se reproduira au bout de la rue De Maupassant...

Sommes-nous vraiment consultés? Quelles sont les vraies motivations de la ville? Ça fait beaucoup de contradictions et de questions qui nous laissent perplexes.

Évitons un autre gâchis irréparable comme le boisé Douglas, protégeons 100% des boisés restants.

Merci,
Stéphane Vallée



Ville de Saint-Jean- sur-Richelieu
Service de l'urbanisme
15 AVR. 2015
REÇU LE